



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

an					COMPTES ADMINISTRATIF BUDGETAIRE 2023 ANNEXE CAMPINGS MUNICIPAUX					
an	Mois	Jour	QN°	Subd						
2024	05	30	08	00						
ÉLUS		26							CONVOCAION	24-05-2024
PRÉSENTS MAXI		20							RÉUNION	30-05-2024
MANDANTS		01							AFFICHAGE	31-05-2024
ABSENTS		05							TRANSMISSION	04-06-2024
APTES A VOTER		21							Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS				
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES				
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire		X					
	MONNIER Philippe		1er Adjoint	X						
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X						
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X						
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X						
	POUGET Léo		5è Adjoint	X						
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X						
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe			X	Philippe MONNIER			
	HUET Jean-Marie		CMD1	X						
	CHARLOT Karine		Conseillère	X						
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère	X						
	DONNARD Roxane		Conseillère	X						
	DURAND Philippe		CMD2	X						
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X						
	LANCESSEUR Christian		CMD3		X					
	LESNARD Pierre		CMD4		X					
	MANIS Cécile		Conseillère		X					
	ROUXEL Benoit		CMD5		X					
	MINORITÉ	MANIS Jean-Paul		Conseiller	X					
LEMEE Ginette		Conseillère	X							
MORIN Yannick		Conseiller	X							
CHALVET Maryvonne		Conseillère	X							
DETREZ Nicole		Conseillère	X							
RENAUT Sylvain		Conseiller	X							
LOLIVE Jean-Paul		Conseiller	X							
LE BRICON Bruno		Conseiller	X							
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS			20	5	1				

08 - COMPTE ADMINISTRATIF BUDGÉTAIRE 2023 ANNEXE CAMPINGS MUNICIPAUX

Monsieur Philippe Monnier, Adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines, du Budget et des Finances locales présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 (annexe 12).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31

Considérant le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public,

Considérant la présentation en Commission « Budget, Finances locales » réunie le 22/05/2024,

Monsieur le Maire s'étant absenté, LE CONSEIL MUNICIPAL, provisoirement présidé par Monsieur Philippe Monnier, Adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines, du Budget et des Finances locales, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'ADOPTER le Compte Administratif 2023 du budget annexe des campings municipaux et ses résultats comme suit :

SENS	SECTION	Budget total 2023	Réalisé total 2023	Taux d'exécution
Dépense	Fonctionnement	537 337,67	330 216,70	61,45%
Recette	Fonctionnement	537 337,67	565 546,10	105,25%
Résultat de clôture 2023 Fonctionnement			235 329,40	
Dépense	Investissement	338 694,14	116 048,32	34,26%
Recette	Investissement	338 694,14	185 852,70	54,87%
Résultat de clôture 2023 Investissement			69 804,38	
Dépense	Global	876 031,81	446 265,02	50,94%
Recette	Global	876 031,81	751 398,80	85,77%
Résultat de clôture 2023 Global			305 133,78	

Erquy, Conseil municipal du 30 mai 2024

DE DONNER Quitus à Monsieur Henri LABBÉ, Maire en titre ayant assuré les fonctions d'Ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire 2023

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 19
- Votes défavorables 01 (Jean-Paul LOLIVE)
- Abstentions 01 (Bruno LE BRICON)

Erquy, le 30 mai 2024

Le secrétaire de séance

Josyane BERTIN



L'adjoint au maire

Philippe MONNIER



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

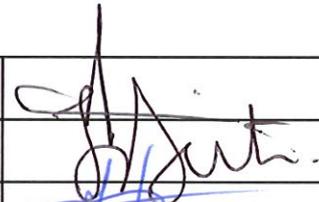
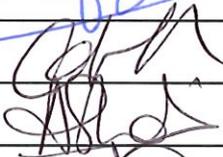
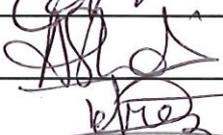
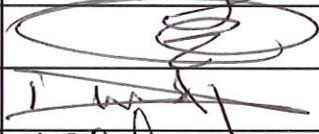
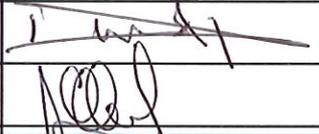
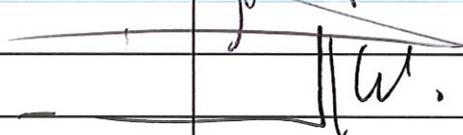
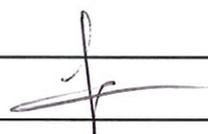
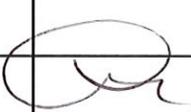
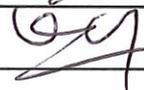
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

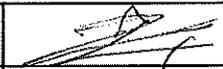
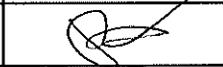
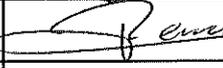
Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIN Marie-Paule	
BERTIN Josyane	
CHALVET Maryvonne	
CHARLOT Karine	
CORMIER Anne-Séverine	
DETREZ Nicole	
DONNARD Roxane	
DURAND Philippe	
GUINARD Brigitte	
HERNOT Bruno	
HUET Jean-Marie	
LABBÉ Henri	
LANCESEUR Christian	
LE BRICON Bruno	
LEMEE Ginette	
LESNARD Pierre	
LOLIVE Jean-Paul	
LHARIDON Michelle	
MANIS Cécile	
MANIS Jean-Paul	
MONNIER Philippe	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

MORIN Yannick	
POUGET Léo	
RAULT Gabriel	
RENAUT Sylvain	
ROUXEL Benoit	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.